



## Mon bailleur a fait oppoistion sur la vente de mon commerce

Par **sed**, le **22/09/2010** à **13:13**

Bonjour,  
j'ai vendu mon fond de commerce en fevrier 2010, en mai 2010 j'ai sollicité le notaire qui a signé la vente pour me debloquer mon argent, il m'infore que le bailleur a fait opposition par huissier sur la vente et me reclame 5000€ pour des travaux des les parties communes en 2008 et 2009, aucune close sur mon bail qui précise que les travaux sont a ma charge, j'ai jamais ete informer par le bailleur des travaux, même après la vente il m'a toujours pas informer il a juste fait opposition chez le notaire.  
merci de m'aider pour la démarche a suivre.

Par **fabienne034**, le **22/09/2010** à **15:14**

bonjour,

vous êtes contraint de saisir le tribunal pour demander la levée de l'opposition

pour tout savoir sur la cession d'un fonds de commerce:

<http://www.fbls.net/commercedroit.htm>